
ORGANISATIONS PARTENAIRES DU PROJET IPECN

au 1^{er} mai 2026

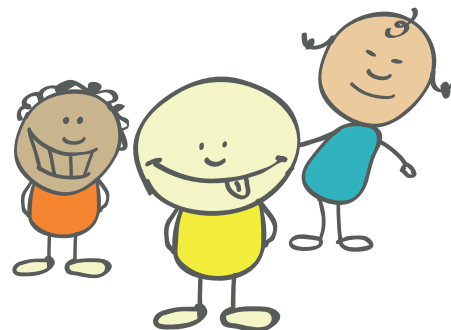
Comité de gestion

- Regroupement des CPE Québec Chaudière-Appalaches
- Concertation Grandissons tous ensemble
- Ville de Québec (Division loisirs, de la vie communautaire et de l'animation urbaine Section intervention communautaire)
- Centre multiethnique de Québec
- Table Famille 0-5 ans Portneuf

Comité porteur

- Université Laval
- Centre de services scolaire de la Capitale
- Bureau coordonnateur de garde en milieu familial des Hautes-Marées
- Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec
- Centre multiethnique de Québec
- Carrefour d'action interculturelle
- Regroupement des CPE Québec Chaudière-Appalaches
- Mozaïx (Anciennement Évasion St-Pie X)
- Centre de services scolaire des Découvreurs
- Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
- Ressources Espace Familles
- Communaction 0-5 ans
- Centre de service scolaires de Portneuf
- Carrefour des enfants de St-Malo
- Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE)
- Centre Famille Haute-Ville
- Table Famille Charlevoix
- Maison de la Famille St-Ambroise
- Ressources Parents Vanier
- Tables 0-11 ans (Secteur Haute-Saint-Charles)
- Table Famille Secteur Ouest
- Mobilisation Haute-Ville
- ESPACE Région de Québec
- 1,2,3 Go Limoilou (Réactivation)
- Accès Travail Portneuf
- Programme Agir tôt
- La maison Ouverte
- Entraide Parents
- Regroupement OCF03





PARAMÈTRES DE PARTICIPATION EN TANT QUE PARTENAIRE

Projet IPECN (mis à jour en février 2026)



Critères d'adhésion IPECN

- Être une organisation œuvrant dans la région de la Capitale Nationale.
- Être une organisation concernée par les réalités de l'immigration et/ou de la petite-enfance.
- Être en mesure de participer activement à la démarche collective du projet et de promouvoir, au sein de son réseau, les outils et activités qui y sont associés.



Avantages des partenaires

- Accès privilégié à un ensemble de formations, d'ateliers thématiques, d'outils spécialisés et d'activités connexes.
- Accès prioritaire à un accompagnement personnalisé adapté aux besoins spécifiques des milieux.
- Possibilité de mobiliser l'expertise intersectorielle des partenaires du projet, favorisant le partage de connaissances et l'enrichissement mutuel.
- Participation active à la définition et à l'orientation des priorités stratégiques du projet.



Critères de maintien en tant que partenaire

- Participer aux rencontres du comité porteur (minimalement 1 rencontre par année).
 - Collaborer au développement d'outils et de contenus, en fonction de la disponibilité et de l'expertise.
 - Transmettre des informations clés et des outils issus du projet au sein de son milieu organisationnel.
 - Contribuer à faire rayonner l'initiative.
-